

[Text]

decisions are made is valid information, and that in fact it is not only valid but the decision-makers are given complete information at the right time so that they can make the right decisions. That is our role as auditors. We cannot second-guess decisions as they are being made; that is part of policy.

M. Saint-Julien (Abitibi): Je voudrais poursuivre sur le sujet abordé par M. Fontana. Au Québec, deux bases ont été fermées: Senneterre et Chibougamau. Avez-vous fait des vérifications sur ces deux bases de radar pour voir si la décision était bonne?

M. Dubois: Monsieur le président, on n'a pas fait de vérification sur ces bases.

• 1015

M. Saint-Julien: Vous avez parlé à plusieurs reprises du budget des dépenses de déplacements. Vous avez des déplacements internationaux et des déplacements à l'intérieur du Canada. M. McLaughlin a dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas beaucoup de voyages, mais quand je regarde les frais, je vois que pour 1991-1992, il est prévu de dépenser 4.7 cents de chaque dollar en frais de déplacement. Est-ce que ces déplacements se font en première classe, en classe d'affaires ou en classe économique sur les vols aériens? Avez-vous une politique de voyage pour vos fonctionnaires? Les points bonis que les compagnies aériennes donnent sont-ils remis à votre Bureau?

M. Desautels: La politique du Bureau pour les déplacements est que les gens voyagent en classe économique.

Deuxièmement, les points bonis sont accumulés dans une banque de points du Bureau et sont utilisés lorsque c'est possible. Cela est difficile dans le cas de certaines lignes aériennes car elles attribuent les points à des individus et non à une entreprise ou à une entité. Donc, il y a certaines complications administratives, mais la politique en vigueur actuellement est de retourner les points pour qu'ils puissent être utilisés par le Bureau.

M. Saint-Julien: Pour les déplacements routiers, avez-vous un taux au kilomètre? Quel est ce taux? Avez-vous un *per diem* pour les frais de déplacement de vos fonctionnaires?

M. Desautels: Pour ces choses, nous suivons à la lettre la politique du Conseil du Trésor appliquée dans le reste du gouvernement.

M. Saint-Julien: Ma troisième question concerne les communications téléphoniques. Dans notre cas, nous avons un système de communications gouvernemental. Nous nous servons d'un code d'autorisation quand nous voyageons au Canada. Faites-vous des vérifications sur les codes confidentiels qu'ont certains de vos fonctionnaires? Vérifiez-vous si ces personnes se servent de leur code à des fins autres que leur emploi?

M. Dubois: Monsieur le président, notre service des finances vérifie tous les comptes de téléphone. On fait des sondages et si on trouve des anomalies, on fait tout de suite enquête. C'est suivi de très près.

[Translation]

de tenter de veiller à ce que l'information d'après laquelle les décisions se prennent soit valable, non seulement qu'elle soit valable, mais que les décideurs reçoivent une information complète au bon moment, pour pouvoir prendre les bonnes décisions. C'est là notre rôle comme vérificateurs. Nous ne pouvons évaluer les décisions au moment où elles se prennent; cela fait partie des politiques.

Mr. Saint-Julien (Abitibi): I would like to pursue the line taken by Mr. Fontana. In Quebec, two bases were closed, Senneterre and Chibougamau. Have you made any audits on those two radar bases to see if the decision was right?

Mr. Dubois: Mr. Chairman, we've not made any audits on those bases.

Mr. Saint-Julien: You have referred to the travel budget several times. You have talked about international travel and domestic travel. Earlier Mr. McLaughlin said that there was not too much travelling. However, in taking a look at the expenses, I see that 4.7 cents per dollar have been allocated for travel expenses for the year 1991-92. When travelling by air, are you flying first class, business class or economy class? Do you have a travel policy for your employees? Are frequent-flyer points offered by airline companies turned over to your Office?

Mr. Desautels: The travel policy for our Office states that people are to fly economy class.

Secondly, our Office accumulates the frequent flyer points and uses them whenever possible. This poses a problem with certain airlines, because they give points to individuals and not to a specific company or entity. There are therefore some administrative glitches, but according to the policy now in effect, employees are to turn the points over to the Office.

Mr. Saint-Julien: Have you set a kilometre rate for highway travel? What is this rate? Have you established a daily travel allowance for your employees?

Mr. Desautels: We follow the Treasury Board policy that applies to the rest of the government.

Mr. Saint-Julien: My third question pertains to telephone communications. We have a government communication system. When we travel throughout Canada, we use an authorization code. Do you ever run checks on the confidential code that some of your employees have been given? Do you verify whether these people may be using their codes for purposes other than business?

Mr. Dubois: Mr. Chairman, our Finance Section checks all telephone accounts. If any irregularities are noted, an investigation is conducted immediately. The whole matter is monitored very closely.